



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13.03.2017

1. Saint-Louis Agglomération

- Transfert du PLU

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové prévoit le transfert de la compétence « PLU, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » des communes vers leur nouvelle intercommunalité, à compter du 27 mars 2017.

Les communes membres de l'intercommunalité ont la possibilité de s'opposer à ce transfert en prenant une délibération avant le 27 mars.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de s'opposer au transfert de la compétence « PLU, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la communauté d'agglomération Saint-Louis Agglomération Alsace 3 Frontières.

- Motion pour le maintien du CIO (Centre d'Information et d'Orientation) à Saint-Louis

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de prendre la motion présentée par M. le Maire.

- Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

En communauté d'agglomération le régime de la fiscalité professionnelle unique s'applique de plein droit. Une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges doit être créée et composée de membres des conseils municipaux des communes concernées.

Le Conseil municipal décide de nommer André Wolgensinger comme titulaire et Roland Brom comme suppléant.

- Désignation des délégués membres des commissions

Saint-Louis Agglomération a décidé de créer 18 commissions thématiques qui seront composées de représentants de chaque commune. Après énumération des diverses commissions, les conseillers municipaux s'inscrivent dans la thématique souhaitée.

2. Personnel communal

Embauche d'un agent saisonnier

La candidature de M. Alexandre Schoch-Farenq est retenue pour aider notre agent communal durant la période estivale.

3. Indemnités versées aux élus

Suite au reclassement national du personnel dans la fonction publique il convient de se mettre en adéquation avec la législation concernant le régime indemnitaire des élus. Le Conseil municipal prend une nouvelle délibération indemnitaire.

4. Lot de chasse 1 – Remplacement d'un permissionnaire

Le Conseil municipal accepte la démission de M. Stadler Martin ainsi que la nouvelle nomination de M. Ifrid Bernard demeurant à Muespach le Haut.

5. Bail sur parcelle occupée par l'association LEITERWAGA

L'association Leiterwaga occupe et entretient depuis plus de 25 ans, la parcelle 2 section 2, rue principale.

L'association souhaite notifier cette occupation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder un bail emphytéotique d'une durée de 65 ans à l'association pour la somme de 50€ par an.

6. Demandes de subventions

Collège Sainte Marie à Ribeauvillé : la somme de 35€ est accordée pour le voyage d'un élève, en Bretagne.

La somme de 40€ est octroyée au titre de la participation au repas des 2 gendarmes intervenant auprès de l'école primaire, dans le cadre de la « Prévention routière ».

7. Urbanisme – Déclarations préalables

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à :

- M. Kleinmann Antoine pour la construction d'un abri de jardin au 3 rue des églantines
- M. Bucheli Guillaume pour la construction de 2 murs de soutènement sur 2 niveaux au 7 rue de la fontaine.

8. Action Haut-Rhin propre / Journée citoyenne

Le Conseil municipal décide de

- proposer à l'école communale de participer à l'opération « Haut-Rhin propre »
- proposer la « Journée citoyenne » du 20 mai prochain aux habitants de la commune, en partenariat avec les associations locales.

Les informations pratiques et talons / réponses seront distribués prochainement aux participants.

INFORMATIONS

Le bureau de vote sera transféré temporairement à la salle du foyer communal pour les :

- élections présidentielles 23 avril et 7 mai 2017
- élections législatives 11 et 18 juin 2017.